Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Direction générale de la Santé

Paris, le 22 décembre 2017

Communiqué de presse

Point de suivi des approvisionnements en lévothyroxine pour les patients souffrant de troubles de la thyroïde

Conformément aux engagements pris par la ministre des Solidarités et de la Santé, les patients souffrant de troubles de la thyroïde et d'effets indésirables persistants liés à la nouvelle formule du Levothyrox bénéficient d'une offre thérapeutique diversifiée.
La Direction générale de la Santé fait le point sur les approvisionnements du marché français dans les spécialités concernées, au regard de ce qui avait été annoncé le 17 novembre dernier.

- **Levothyrox (Merck) : les patients disposent en continu de cette spécialité** dans l'ensemble des dosages depuis mars 2017.

- **L-Thyroxin Henning (Sanofi) :** Après la mise sur le marché de 300 000 boîtes le 16 octobre 2017, **le réapprovisionnement attendu de près de 400 000 boites d'ici la fin de décembre est en cours depuis mi-novembre tous dosages confondus.**

Répartition des approvisionnements par dosage de L-Thyroxin Henning (à partir du 13 novembre 2017)								
Dosages concernés	25 µg	50 µg	75 µg	100 µg	125 µg	150 µg	175 µg	200 µg
Nombre de boîtes *	51 930	44 000	108 641	33 930	67 860	25 000	17 000	8 000
* Nombre de boîtes auxquelles il faut ajouter 10% mis à disposition en outre-mer								

Un nouveau réapprovisionnement de 650 000 boîtes est prévu début 2018.

- **Thyrofix : 688 000 boites sont progressivement mises sur le marché depuis le 6 décembre** selon le calendrier d'approvisionnement suivant :
  - commandes possibles depuis le 6 décembre (pour une dispensation le lendemain) pour les boites de 30 comprimés des dosages 25 et 50 µg ;
  - commandes possibles depuis le 13 décembre (pour une dispensation le lendemain) pour les boites de 30 comprimés des dosages 75 et 100 µg ;
  - commandes possibles depuis le 19 décembre (pour une dispensation le lendemain) pour les conditionnements de 100 comprimés des quatre dosages.

Répartition des approvisionnements par dosage et par conditionnement de Thyrofix® (à partir du 6 décembre 2017)				
Dosages	25 µg	50 µg	75 µg	100 µg
Nombre de boîtes en 30 comprimés*	160 000	160 000	160 000	160 000
Nombre de boîtes en 100 comprimés*	12 000	12 000	12 000	12 000
* Métropole et outre-mer inclus				

- **L-Thyroxine gouttes (SERB)** : **des approvisionnements à hauteur de 18 000 flacons par semaine sont bien assurés depuis octobre 2017,** permettant de répondre aux demandes supplémentaires tout en garantissant la couverture des besoins pour les enfants de moins de 8 ans et les personnes présentant un trouble de la déglutition.

- **Euthyrox (Merck) : pour permettre aux patients de renouveler leur traitement, un réapprovisionnement progressif de près de 215 000 boites** réparties entre les dosages 25 à 150 µg de l'ancienne formule du Levothyrox® a été réalisé auprès des grossistes répartiteurs mi-décembre 2017 en vue d'une dispensation en officines pour les ordonnances de renouvellement uniquement.

Répartition des approvisionnements par dosage d'Euthyrox® (à partir du 20 décembre 2017)						
Dosages	25 µg	50 µg	75 µg	100 µg	125 µg	150 µg
Nombre de boîtes *	40 540	40 066	49 981	48 661	24 240	11 190
* Métropole et outre-mer inclus						

Par ailleurs, afin de laisser le temps à ces patients de se reporter vers les alternatives disponibles, **il a également été demandé au laboratoire Merck d'assurer un approvisionnement régulier d'Euthyrox durant l'année 2018**, comme annoncé à l'occasion du comité de suivi qui s'est réuni le 27 novembre 2017 en présence des représentants des associations de patients et des professionnels de santé.

Les autorités sanitaires rappellent qu'aucune initiation de traitement par Euthyrox ne doit être effectuée au regard du caractère temporaire de la disponibilité de cette spécialité.

Les autorités sanitaires recommandent ainsi à tous les professionnels de santé de :

- rappeler à leurs patients que le traitement ne doit, en aucun cas, être arrêté ou modifié sans avis médical ;
- remettre à leurs patients le document d'information spécifique mis à disposition par l'ANSM ;
- préciser qu'un numéro vert est à la disposition des patients : 0.800.97.16.53 (accessible du lundi au vendredi, de 9h à 19h).

Les professionnels de santé et les patients sont invités à déclarer tout effet indésirable qui surviendrait suite à la prise d'une spécialité à base de lévothyroxine sur le portail national des vigilances du ministère des Solidarités et de la Santé à l'adresse : www.signalement-sante.gouv.fr

Contact : presse-dgs@sante.gouv.fr 01 40 56 84 00